

Jun 2010

Rencontre conjointe du 12 mai 2010

LA COLLABORATION SE POURSUIT

Le 12 mai dernier, des membres de la CTROC et de la Table se sont rencontrés pour discuter d'actions conjointes. Considérant à la fois les défis qui les interpellent ainsi que l'objectif fondamental qu'elles partagent, soit la recherche du bien commun pour l'ensemble de la population, les deux organisations ont réaffirmé la nécessité et le souhait de travailler de concert en 2010-2011.

Il s'agissait de la suite logique de la rencontre nationale du 13 novembre 2008, ainsi qu'aux nombreuses interventions et actions communes des dernières années.

À partir d'un même bilan des travaux conjoints effectués depuis 2008 et d'une analyse commune de la conjoncture sociale, politique et économique, la rencontre a permis de constater la convergence de

vues entre les deux instances nationales.

Les travaux conjoints réalisés dans le passé ont déjà permis d'améliorer la cohésion et la détermination de la Table et de la CTROC à travailler le plus souvent possible ensemble. Poursuivre ce travail ne peut que renforcer nos actions et développer notre rapport de force face au gouvernement.

Élargir nos alliances

Il est aussi apparu clairement que la conjoncture actuelle nécessitait de ne pas limiter le travail conjoint aux revendications strictement financières, mais aussi de s'engager activement dans des luttes sociales, en alliance avec d'autres organisations.

Les deux organisations ont donc convenu de se concerter pour agir au sein de la *Coalition opposée à la tarification et la*

privatisation des services publics. La campagne conjointe réclamant du MSSS 189 millions de dollars supplémentaires conserve aussi toute sa pertinence, puisqu'en comblant les besoins des organismes communautaires au niveau de leur mission, nous rendons possible la défense du bien commun.

Alors qu'en 2008 les membres de la Table et de la CTROC avaient convenu de positions et de revendications à porter ensemble, un pas de plus a été fait cette année en décidant de faire face aux défis par des actions conjointes. Ces actions ne remplacent pas les plans d'action spécifiques de chacune des organisations. Cependant, elles démontrent une volonté très ferme de mettre les forces en commun pour atteindre une plus grande justice sociale.

Ces actions conjointes vont évidemment appeler à la mobilisation des membres des deux instances nationales. Pour ce faire, il a été convenu de se doter des moyens pour les réaliser, notamment en élaborant ensemble des mécanismes de communications internes et externes, en accordant une grande importance à la sensibilisation de la population et aux pratiques de l'éducation populaire. D'autre part, les membres de la Table et de la CTROC évalueront la possibilité d'organiser, en 2011, une manifestation nationale portant sur l'action communautaire autonome.

En plus d'avoir organisé la rencontre, le comité conjoint, réunissant des responsables de la CTROC et de la Table poursuivra son travail pour assurer le suivi des décisions du 12 mai.

SOMMAIRE

- > La Rencontre conjointe
du 12 mai 2010
- > Financement des organismes communautaires
- > Reddition de comptes :
message important

PLAN D'ACTION DE LA COALITION

opposée à la tarification et la privatisation
des services publics

- La campagne « Halte à Charest »
(la main rouge) (2010-2011)
- Une tournée d'éducation populaire
dans les régions du Québec
(nov.-janv.)
 - La Marche mondiale
des femmes 2010 (12-17 oct.)
 - Des actions régionales
visant les députés (oct.-déc.)
 - Journée nationale
de perturbations économiques
(nov.)
- Manifestation nationale ou série
d'actions par mouvement social
(fév.-mars 2011)

Reddition de comptes et données à fournir

NOMBRE DE PERSONNES DIFFÉRENTES :

UNE EXIGENCE ABSENTE DU DOCUMENT DU MSSS

Le 30 juin est la date limite pour transmettre la reddition de comptes du PSOC. L'année 2009-2010 est la première année officielle d'application du document « *La reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale - Programme de soutien aux organismes communautaires* » ,

Une attention particulière doit donc être portée au respect et à la compréhension de ce document issu de négociations entre la direction du MSSS, les agences, la Table et la CTROC.

Dans au moins trois régions, (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent et Mauricie-Centre-du-Québec), des organismes communautaires se font demander des données sur le nombre de personnes différen-

tes, alors que cette « exigence » est absente du document.

Depuis 2008, le document négocié circonscrit les informations à transmettre au Ministère et aux agences dans le cas d'un financement à la mission globale. En page 17, ce document précise que pour démontrer la réponse apportée aux besoins du milieu, les organismes communautaires doivent indiquer le :

- « *Nombre de personnes rejointes par les activités grand public de l'organisme (sensibilisation, activités médiatiques, forums, conférences, publications, promotion de services, etc.)* ;
- *Nombre de personnes rejointes par les activités individuelles et les activités de groupe de l'or-*

ganisme (relation d'aide, écoute téléphonique, suivi individuel, groupe d'entraide, café rencontre, session de formation, etc.) ». (nous soulignons)

La Table et la CTROC ont transmis une lettre à la direction du MSSS, afin qu'elle fasse respecter les éléments convenus. Elles invitent les organismes communautaires à s'appuyer sur le document, ainsi que la démarche en cours, pour marquer les limites des éléments à fournir.

En cas de difficultés à faire valoir ces limites ou encore, si d'autres cas survenaient, il est important d'en informer son regroupement provincial ou sa table régionale. Cela permettra à la Table et à la CTROC d'avoir un portrait d'ensemble pour mieux intervenir auprès du MSSS.

Ce bulletin d'informations a été produit conjointement par les coordinations de la Table et la CTROC

CTROC

39, rue St-Jacques, bureau 206
St-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 2J6

450.956.0826

info@ctroc.org

www.ctroc.org

La Table

1, rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc
H2X 3V8

514.844.1309

coordination@trpocb.org

www.trpocb.org

**Bonnes vacances
et passez
un bel été**

Financement des organismes communautaires

La CTROC et la Table s'unissent face au MSSS

Depuis plusieurs années, la CTROC et la Table collaborent sur une base régulière dans le cadre des travaux avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, les membres des délégations des deux instances ont souvent tenu des rencontres de concertation en vue des réunions du Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux (valonso) et de ses différents sous-comités de travail.

À plusieurs reprises, cette façon de faire a permis de renforcer les positions face au MSSS et aux agences. En avril dernier, un stade supplémentaire a été franchi quant à

cette collaboration et à son effet possible sur le MSSS. En effet, devant l'ampleur et la similitude de leurs insatisfactions face au document issu des travaux du sous-comité sur le financement, la CTROC et la Table ont produit un avis conjoint pour présenter leurs analyses et leurs propositions.

Le document « État de situation » ne répond pas aux demandes de la Table et de la CTROC, entre autre parce qu'il ne contient pas les mécanismes structurants qu'il devait proposer, notamment pour corriger les écarts.

Ainsi, il ne permet pas de consolider le financement des organismes communautaires, ni à

court, ni à long terme.

La déception quant au document « État de situation » est telle, que la Table et la CTROC n'ont pas transmis l'avis au Comité valonso, mais ont plutôt demandé une rencontre pour le présenter directement à la ministre Lise Thériault ainsi qu'au sous-ministre adjoint, M. Sylvain Gagnon.

La rencontre demandée n'a pas encore eut lieu, mais il demeure que la production d'un avis conjoint marque une étape importante dans la collaboration entre la Table et la CTROC.